

Le mot du Bâtonnier

24 juin 2022



Michel Guichard, Bâtonnier 2021-2022

Mes chères Consœurs, Mes chers Confrères,

Le pôle des affaires familiales du tribunal judiciaire de Nanterre est en grande souffrance avec l'explosion des délais de jugement.

Malgré le vote de motions dont une en commun avec le Barreau de Paris et les syndicats de magistrats, nous avons poursuivi notre action.

Nous avons ainsi interpellé les actuels futurs parlementaires et je peux me réjouir d'avoir eu des réactions de certains d'entre eux comme Constance Le Grip, Jean-Louis Bourlanges, Cécile Soubelet et Francesca Pasquini ainsi que le dépôt d'une question écrite au gouvernement par le Sénateur Roger Karouchi.

De plus, j'ai reçu Prisca Thevenot qui m'a promis de réunir des parlementaires pour rencontrer les avocats du 92. Une réunion pourrait se tenir le 21 juin, date choisie pour mener des actions sur le pôle familial avec les Barreaux d'Ile-de-France.

Par ailleurs, j'ai rencontré avec le Vice-Bâtonnier élu, Fabien Arakélian, le Directeur de la Sécurité Territoriale des Hauts-de-Seine. Nous avons évoqué le comportement de certains commissariats qui procèdent à des fouilles dans les sacs des avocats. S'il nous a rappelé que les risques sécuritaires n'allaient pas s'améliorer dans le futur (le contrôle visuel de sacs est applicable à toute personne, y compris les fonctionnaires ou assistants de justice), il a convenu que la pratique de fouille n'est pas possible et qu'il rappellerait à ses effectifs les règles en la matière.

Nous lui avons annoncé que le bâtonnier ou son délégué procéderait à la visite de commissariats, comme l'autorise la loi confiance en la justice, pour vérifier les conditions de détention. J'ai délégué Isabelle Clanet dit Lamanit et Fabien Arakelian qui ont [visité les locaux de garde à vue du commissariat de Colombes vendredi 17 juin. Le 31 mai dernier, le Vice-Bâtonnier élu et Pauline Rainaut, Vice-Présidente de la Commission pénale avaient visité la maison d'arrêt de Nanterre.](#)

Il nous a fait part de la création sur le site de la Préfecture de Nanterre d'un local de rétention administrative pour les étrangers faisant l'objet d'une décision d'éloignement qui pourrait faire l'objet de contestation.

Enfin, je vous attends tous, mardi 21 juin, à partir de 19h00 à l'Hippodrome de Longchamp pour notre traditionnelle fête de la musique.

Votre bien dévoué,

Michel Guichard
Bâtonnier